

**Résolutions adoptées par le
XII^e Sommet de la Francophonie**

Québec, 17-19 octobre 2008

RÉSOLUTION SUR LA LANGUE FRANÇAISE

Attachés aux principes qui fondent les textes de la Francophonie et fidèles à leur engagement en faveur de la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, dont la diversité linguistique est un élément fondamental ;

Désireux de doter la Francophonie d'outils novateurs de rayonnement et de promotion de l'usage de la langue française ;

Nous, Chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage, réunis à Québec, du 17 au 19 octobre 2008,

- **Demandons** au Secrétaire général de la Francophonie de mobiliser l'OIF et l'ensemble des opérateurs et partenaires associatifs spécialisés, dans un effort concerté et intégré pour la promotion de la langue française ;
- **Invitons** le Secrétaire général à poursuivre la coopération avec les autres aires linguistiques afin d'accroître les actions concertées en faveur du multilinguisme ;
- **Demandons** au Secrétaire général d'entamer les démarches visant à conclure un pacte linguistique avec les Etats ou gouvernements qui le souhaitent ; ce pacte précisera les objectifs qu'ils se fixent et les moyens qu'ils entendent mobiliser pour favoriser l'utilisation sur leur territoire de la langue française, dans la diversité de ses expressions, avec, le cas échéant, l'appui de l'OIF et des opérateurs ;
- **Demandons** à l'OIF d'accompagner les pays qui prendront des initiatives pour développer la formation des diplomates, des fonctionnaires, des interprètes et traducteurs permettant l'application du Vade-mecum sur l'usage du français dans la vie internationale ;
- **Demandons** à la Francophonie d'accompagner les États qui s'engagent en faveur du français, pour contribuer à garantir un enseignement public et privé de qualité dans un environnement multilingue, à tous les niveaux de la formation, et à cette fin :
 - Sollicitons un renforcement des programmes de formation initiale et continue des enseignants, notamment en appuyant l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres et nous saluons l'action de la Fédération internationale des professeurs de français ;
 - Demandons à l'OIF d'accompagner les stratégies de réforme et de développement des systèmes de formation professionnelle et technique, afin de répondre à la demande croissante de qualification des jeunes ;

- Encourageons les efforts de l'Agence universitaire de la Francophonie pour assurer la mobilité étudiante, développer les campus numériques au sein de l'espace francophone et améliorer la connaissance de la Francophonie ;

- **Invitons** l'OIF et les opérateurs, comme les Etats et gouvernements qui le souhaitent, à encourager l'émergence d'une Francophonie de terrain, jeune, populaire et vivante, notamment par des programmes de volontariat ;
- **Réaffirmons** la nécessité de renforcer l'accessibilité aux technologies de l'information et la visibilité en ligne des ressources en français, disponibles notamment sur les portails numériques francophones ;
- **Appelons** à la consolidation du caractère multilatéral de TV5 Monde en favorisant l'élargissement de son financement pour des projets spécifiques proposés par TV5 ;
- **Exprimons** notre volonté de faciliter l'accès aux supports culturels en français et à la presse francophone ;
- **Encourageons** la Francophonie à poursuivre et à perfectionner l'observation de l'usage de la langue française ;
- **Réaffirmons** notre intérêt à développer la coopération décentralisée comme vecteur de promotion et de rayonnement de la langue française.